



Succession compte afer plusieurs bénéficiaires

Par **laumarc**, le **01/07/2009** à **10:45**

Bonjour,

Je suis l'un des bénéficiaires du compte AFER d'un ami décédé le 24 décembre dernier. C'est le notaire chargé de la succession qui a pour charge de verser les sommes de ce compte aux différents bénéficiaires.

Bien que le délai de 6 mois après le décès du titulaire du compte ait été dépassé, AFER refuse de verser la somme au notaire au prétexte que 2 des bénéficiaires (résidant à l'étranger) ne se sont pas manifestés après l'envoi d'un courrier d'AFER.

Est-ce normal ?

Les bénéficiaires qui se sont manifestés peuvent-ils contraindre AFER à effectuer le versement de leurs parts respectives ?

Le notaire ne devrait-il pas intervenir de manière plus ferme auprès d'AFER ?

Merci de vos réponses.